

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

Délibération n° 2026_20
Mise en place des commissions communales

En exercice	11	L'an deux mil vingt-six
Présents	10	le 09 avril à dix-neuf heures trente minutes
Votants	11	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03 avril 2026

PRESENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia, M. TRICHARD Robert, MMES DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY Audrey, MM. CARRIE Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS Xavier, KOLCHAK.

ABSENTE : MME DESSYMOULIES Sabrina (pouvoir donné à M. KOLCHAK Serge).

M..Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE ET D'OUVERTURE DES PLIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste (article L.1411-5 du CGCT).

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'une seule liste est présentée, comprenant 3 membres titulaires :

MM. TRICHARD Robert, QUÉRAUD Sébastien, CARRIÉ Nicolas

et 3 membres suppléants :

Mmes DARDILHAC Patricia, DELUCHE Joëlle, M. BOIS Xavier

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité, de ne pas procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres au scrutin secret (art.L2121-21 du CGCT)

A la majorité (9 voix pour- 2 abstentions : M. KOLCHAK et Mme DESSYMOULIES)

Proclame élus les membres suivants :

Titulaires MM. TRICHARD Robert, QUÉRAUD Sébastien, CARRIÉ Nicolas

Suppléants : Mmes DARDILHAC Patricia, DELUCHE Joëlle, M. BOIS Xavier

MISE EN PLACE DE COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'article L.2121-22 du C.G.C.T permet de constituer des commissions d'instruction à caractère permanent ou une durée limitée, composées exclusivement de conseillers municipaux. Il précise que ces commissions sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un Vice- président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Le Conseil Municipal, décide la création et arrête la composition des commissions communales comme suit : Compositions soumises au vote à main levée commission par commission. Votes identiques pour chacune d'entre elles, **à la majorité** (9 voix pour- 2 abstentions : M. KOLCHAK et Mme DESSYMOULIES)

- **Commission ordures ménagères-valorisation des déchets et économie circulaire :**

Monsieur le Maire propose de désigner Mme DELUCHE Joëlle, M. KOLCHAK, Mme DESSYMOULIES

M. KOLCHAK refuse pour lui-même. – Mme DESSYMOULIES étant absente : décision de surseoir à la désignation des membres de cette commission.

- **Commission bâtiments et Voirie Réseaux Divers (VRD) :**

MM. TRICHARD, QUÉRAUD, BOIS, MME DELUCHE

- **Commission affaires sociales :**

MMES DELUCHE, GIRAUD, M. BOIS

- **Commission école :**

MMES DELUCHE, GIRAUD, DARDILHAC, M. CARRIÉ

- **Commission vie économique :**

MMES DARDILHAC, DELUCHE, GIRAUD, M. BOIS

- **Commission tourisme :**

MMES DELUCHE, MARTY, MM. BOIS, QUÉRAUD

- **Commission vie associative et animations :**

MMES DELUCHE, MARTY, GIRAUD, MM. BOIS, CARRIÉ

- **Commission communication :**

M. CARRIÉ, MMES MARTY, DELUCHE.

Certifié exécutoire
Reçu à la Sous-Préfecture
Publié le
Le secrétaire, Sébastien QUÉRAUD

POUR EXTRAIT CONFORME

Nouic, le 13 avril 2026,
Le Maire, Frédéric REBEYRAT



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Sébastien QUÉRAUD".